

**SITUATION**

- Ons-en-Bray, à 13 km à l'Ouest de Beauvais par la Nationale 31

**PARKING**

- Parking de l'église et de la mairie
- Parking derrière la mairie

**À VOIR EN CHEMIN**

- Église d'Ons-en-Bray
- Village d'Ons-en-Bray
- Paysages et patrimoine identitaires du Pays de Bray : fermes et maisons à pans de bois et torchis
- Écurie Maximilien Micropoulos à Ons-en-Bray  
734 rue de la Montagne
- Écurie et poney-club à Ons-en-Bray  
1028 route du Vivier Danger

**À VOIR DANS LA RÉGION**

- La forêt domaniale de Thelle et son parcours pédagogique
- La table d'orientation d'Espaubourg / Lalandelle
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) Les Larris à Saint-Aubin-en-Bray

1. Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis pour éviter l'érosion des espaces naturels sensibles ou la dégradation des cultures.
2. Ne laissons ni trace de notre passage ni déchets.
3. Ne faisons pas de feu et ne jetons à terre ni mégots, cigarettes ou allumettes.
4. Tenons les chiens en laisse.
5. Respectons la nature, la faune et la flore.
6. Soyons prudents en période de chasse.
7. Restons courtois avec les riverains et les personnes rencontrées sur les chemins.

**BALISAGE DES SENTIERS PÉDESTRES**



**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE BRAY**  
1 Place de l'Abbaye  
60850 SAINT-GERMER-DE-FLY  
**03 44 82 62 74**  
contact@ot-paysdebray.fr  
www.ot-paysdebray.fr

*Création et conception : L'œil encre - cuisine 03 44 15 15 72 Beauvais*

*© L'œil encre OTRB*

**SENTIER DE RANDONNÉE N°9**  
10 KM – 2 HEURES 30

# ► CIRCUIT de la vallée droite

n°9

Ons-en-Bray,  
parking de la mairie

- 1 Dos à l'église et face à la mairie, remonter la rue puis prendre la première à gauche (après le centre équestre).
- 2 Au bout de cette ruelle, tourner à droite sur le chemin et continuer tout droit.
- 3 Au carrefour, face aux plaines, tourner sur le chemin de gauche et le suivre jusqu'à atteindre une route.
- 4 Prendre la route à droite. Au virage, garder votre droite.
- 5 À l'intersection, continuer tout droit. Passer le bois tout en suivant la route.
- 6 À la sortie du bois, prendre le chemin de droite.
- 7 Prendre à droite sur le 3<sup>ème</sup> chemin, celui avec une barrière rouge et blanche. Puis traverser le bois.

◀ ATTENTION / LE CHEMIN EST CREVASSÉ SUR LE MILIEU ▶

- 8 À la sortie de la forêt, monter à gauche la route goudronnée. Continuer toujours tout droit en montant.
- 9 En haut du chemin, au niveau du panneau « interdit aux motocross », prendre à droite.

OU possibilité de continuer tout droit pour rejoindre la boucle « Boutonnière du Pays de Bray ».

Traverser le bois et descendre sur le chemin de droite.

Ici, espace naturel préservé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

◀ ATTENTION / CHEMIN EN PENTE ET GLISSANT ▶

- 10 Au croisement, traverser la route pour prendre en face.
- 11 À l'intersection, prendre à droite. Avant le petit pont, prendre le chemin de gauche.

◀ ATTENTION / ZONE HUMIDE EN CAS DE PLUIE ▶

Au bout du chemin, prendre le sentier à gauche entre la maison et le bâtiment.

- 12 Arrivés sur la D109, tourner à droite (route de la vallée). À la première intersection, continuer tout droit. À la deuxième, au stop, poursuivre tout droit. Passer devant l'arrêt de bus d'Ons-en-Bray.
- 13 Au grand virage (banc), prendre à droite le chemin qui monte. Remonter à droite la **rue de la côte Saint Denis** pour rejoindre le point de départ.

